



Exercice de communication

Les personnes effectuant l'exercice doivent utiliser les numéros de téléphone énumérés ci-dessous, qui sont disponibles 24 heures par jour.

Nouveau-Brunswick	506-453-2133
Terre-Neuve-et-Labrador	709-729-3703
Nouvelle-Écosse	902-424-5620
Île-du-Prince-Édouard	902-892-9365
Québec	418-528-1666
Connecticut	860-566-3180
Maine	207-624-4400
Massachusetts	508-820-2000
New Hampshire	603-271-2231
Rhode Island	401-946-9996
Vermont	802-244-8721

Un appel téléphonique doit être fait dans chaque État ou province au cours du mois précédant chaque réunion semestrielle du GIGU. Deux appels doivent être faits, un pendant les heures d'affaires et l'autre en dehors des heures d'affaires.

L'appelant doit s'identifier à titre de représentant du Groupe international de gestion des urgences. Il doit demander d'être mis en communication avec l'agent de service de l'EMA ou de l'OMU. Si le téléphoniste qui prend l'appel ne connaît pas le nom de cette personne, l'appelant doit demander le directeur de l'EMA de l'État ou de l'OMU de la province.

L'appelant doit prendre en note les renseignements suivants :

- N'a pu parler à aucune personne connaissant le GIGU
- A pu parler à la personne appropriée
- La personne appropriée a rappelé plus tard (inscrivez combien de temps s'est écoulé avant de recevoir cet appel)

Si vous avez parlé à la personne appropriée, demandez si elle dispose d'une copie du GO.

- Oui
- Non

Vérifiez son nom.

Confirmez que le numéro que vous avez composé est le bon numéro.